\* \*

Il y a deux ans, au cours de la séance de rentrée, j'annonçais l'admission à l'éméritat de Georges De Craene, chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres, professeur à l'Ecole de Commerce. Hélas! notre collègue n'aura pas joui longtemps de sa retraite, car il était enlevé à l'affection des siens le 26 mai dernier à l'âge de 72 ans. Georges De Craene était entré dans notre Corps professoral en 1896, succédant à Delbœuf en qualité de chargé de cours des exercices spéciaux facultatifs sur la philosophie. Un an après, il assumait à l'Ecole de Commerce, qui venait d'être créée, le cours de notions de législation commerciale comparée, à la licence du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires. Trois ans plus tard, il devint titulaire du cours de notions de droit commercial terrestre. En 1919, il fut autorisé à prendre le titre de professeur.

De Craene a publié plusieurs articles philosophiques et un ouvrage important en deux volumes : « De la spiritualité de l'âme ». Il était Chevalier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre de la Couronne et titulaire de la Médaille civique de Première classe. Brillant avocat, il occupait une place importante au barreau de Bruxelles. A l'Université, pendant une carrière académique de près de quarante ans, Georges De Craene avait conquis l'estime et la sympathie de tous ses collègues, l'affection de tous ses élèves. Nous conserverons pieusement son souvenir et nous prions Madame De Craene et sa famille d'agréer l'expression de nos bien sincères condo-léances.

\* \*

La mort d'Auguste Bricteux, survenue le 19 juin, a été une douloureuse surprise pour la plupart de ses collègues. Nous savions qu'il avait été durement touché, mais nous espérions que sa robuste constitution aurait raison du mal qui l'avait frappé et que, bientôt, il reprendrait sa place parmi nous. Hélas! cet espoir ne s'est pas réalisé.